

→ Comment la nature peut-elle prendre une place plus grande dans la ville ?

En ville, les arbres, les fleurs, les espaces verts améliorent la qualité de l'air. Ils offrent des aires de loisirs et permettent de lutter contre la chaleur et le bruit. Les municipalités, qui ont peu de place pour la nature, recherchent des solutions pour l'intégrer dans les espaces disponibles, les équipements et les bâtiments.



Je découvre comment un bâtiment municipal peut s'intégrer à la nature.



**Doc. 1** Le centre de loisirs Caluire Juniors à Caluire-et-Cuire.

1. Dans l'agglomération de quelle grande ville se trouve Caluire-et-Cuire ?

Lyon

2. À quoi sert le bâtiment décrit ?

A accueillir des enfants pendant les congés scolaires

3. Où ce bâtiment est-il situé ?

- À la campagne     En bordure de ville  
 En pleine ville     Dans un village

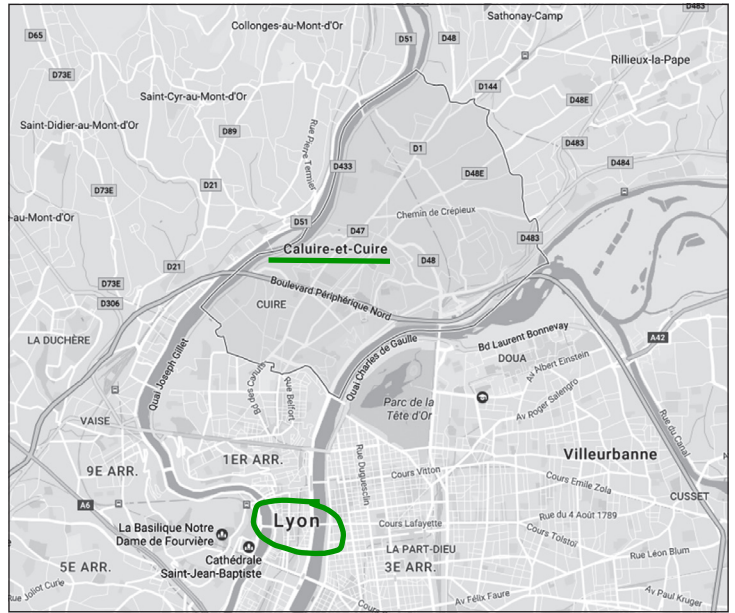
4. D'après les documents 1 et 3, quels sont les matériaux utilisés :

- pour la construction du bâtiment ? du bois
- pour son isolation contre le bruit ? un mur végétal

5. Relève dans le texte 3 d'autres éléments de construction originaux.

pilotis - une passerelle - mur végétal

6. Souligne dans le texte 3 ce qui indique que la nature a été respectée lors de la construction du bâtiment.



**Doc. 2** Plan de Caluire-et-Cuire.

**Doc. 3** La construction du centre de loisirs de Caluire-et-Cuire.

Le bâtiment est situé dans le prolongement d'un espace urbain boisé dont la vocation est d'être ouvert au public. Dans un tel environnement, tout bâtiment doit être associé à la nature. Tous les arbres devaient être conservés. Intégralement en bois, une partie du bâtiment repose sur des pilotis afin de respecter la configuration du terrain et notamment les arbres. On accède à l'espace d'accueil par une passerelle qui chemine à travers un mur végétal. celui-ci assure une protection contre le bruit de tout le bâtiment.

D'après [www.caue-observatoire.fr](http://www.caue-observatoire.fr).



# Je découvre les aménagements d'un espace vert au cœur d'une ville.

## Doc. 4 La coulée verte de Reims.

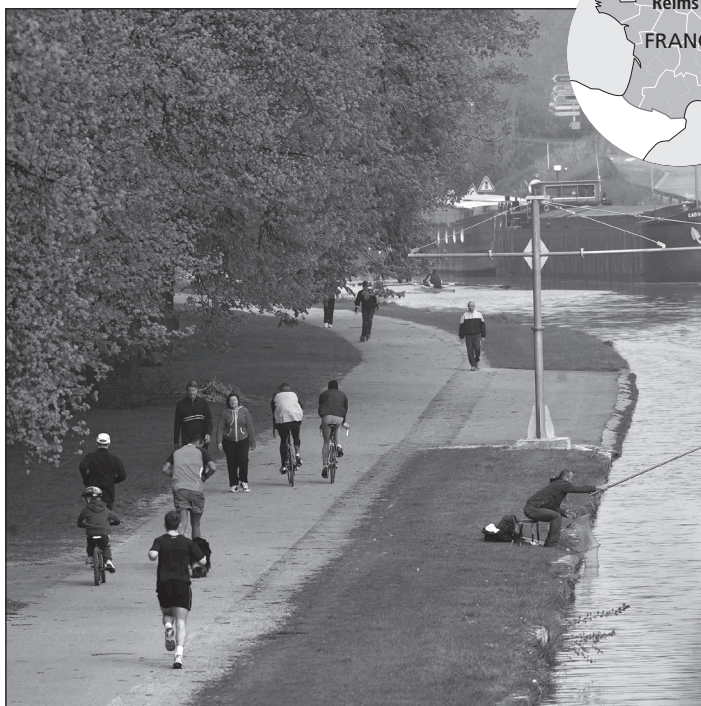
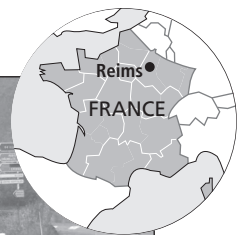
Trait d'union entre l'est et l'ouest de la ville, la coulée verte qui évolue entre la Vesle<sup>1</sup> et le canal est un espace dédié aux pratiques sportives, à la promenade, aux animations. Depuis deux ans, de nouveaux aménagements ont été mis en place.

De nouveaux parcs ont ouvert au public. Des friches vont être également aménagées en espaces de détente et de loisirs, dans une ambiance naturelle.

La fréquentation de la coulée verte augmentant au fur et à mesure que la population en découvre toutes les ressources, de nouveaux besoins se font jour et sont pris en compte par les services de la mairie, comme l'implantation de sanitaires et de bornes à eau supplémentaires, ainsi que le renforcement des animations.

D'après [www.reimsmetropole.fr](http://www.reimsmetropole.fr).

1. Rivière qui traverse la ville de Reims.



Doc. 5 La coulée verte, un espace de loisirs.

7. Quels loisirs permet la coulée verte de Reims ? ..... **Du sport, promenade, pêche animations diverses...** .....

8. La fréquentation par le public de la coulée verte de Reims  augmente  diminue.  
Souligne dans le texte une phrase qui te permet de répondre.

9. Quels aménagements ont été réalisés pour répondre à la demande ?

**Des parcs, des friches aménagées, renforcement des animations...** .....



10. À ton avis, quels sont les acteurs responsables de la construction des espaces verts et des bâtiments municipaux ?

### JE RETIENS

Complète le schéma en décrivant deux exemples de valorisation de la nature en ville.

Valorisation de la nature en ville

**bâtiment public respectant la nature: matériaux naturels, beaucoup de végétation...**

**Voies vertes: parcours aménagés propices\* aux loisirs et favorisant la végétation.**

\* favorable à...

### Mon petit dico

**Aménagement** : installation qui permet de vivre et de se déplacer dans un espace.

**Bâtiment municipal** : bâtiment réalisé par la ville et à l'usage des habitants.

**Coulée (ou voie) verte** : espace naturel aménagé et protégé dans une ville.